



**PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE ( P.A.S.H. )**  
Sous-Bassin Hydrographique de l'ESCAUT-LYS

**P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :**

Intercommunale de Propreté publique de la Région du Hainaut occidental

**PASH DRESSE PAR :**  
La Société Publique de Gestion de l'Eau ( S.P.G.E. )

Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Michel CORNELIS, Vice-président du Comité de Direction  
Jean-Luc MARTIN, Président du Comité d'Administration  
Jean-Luc LEBLANC, Conseiller, S.P.G.E.

**VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE L'ESCAUT-LYS**  
Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme  
Le Ministre-Président

Benoît LUTGEN  
Elio DI RUPO

Feuille n° 9/28  
Echelle : 1/10 000

**Informations gérées par la S.P.G.E. :**

**REGIMES D'ASSAINISSEMENT**  
Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (\*)

de 2.000 EH et plus (Ia)  
habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, usin. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib)  
habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, usin. ou artisanale

**Assainissement autonome**  
Assainissement autonome (II) : habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, usin. ou artisanale  
Assainissement autonome communal (IIb) : habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, usin. ou artisanale  
Assainissement transitoire (III) : habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, usin. ou artisanale

**RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE**

**Cas généraux**  
existant, adjugé ou en construction, à réaliser

Station de pompage  
Collecteur sous pression  
Collecteur gravitaire  
Egout sous pression  
Egout gravitaire

**Cas particuliers**  
A diagnostiquer - A rénover  
Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées  
Eau de surface ayant fonction de collecteur  
Canalisation spécifique en assainissement autonome  
Canalisation d'eau claire existante  
Canalisation d'eau claire à réaliser

**TRAITEMENT DES EAUX USEES**  
Station d'épuration  
Station publique existante, adjugée ou en construction, à réaliser  
Station à statut particulier privée, à déclasser

**AUTRES PROBLEMATIQUES**  
Déménagement - Exhaure  
Station de pompage  
Bassin d'orage existant, adjugé ou en construction, à réaliser

**Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)**  
Siège Administratif provisoire : 14/15, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930  
Siège Social : 45, Rue Laoureux - B-4600 VERVIERS - Tél : 087 324 400  
http://www.spge.be - Email : carto@spge.be

**Informations externes à la S.P.G.E. :**

**SOURCE DGRNE**  
Eaux souterraines (Mise à jour : 1/06/2005)  
Captage public  
Zones de protection de captage arrêtées  
Prévention rapprochée (IIa)  
Prévention éloignée (IIb)  
Surveillance (III)

**Eaux de surface** (Mise à jour : 01/05/2002)  
Navigable  
1<sup>er</sup> catégorie  
2<sup>ème</sup> catégorie  
3<sup>ème</sup> catégorie  
non classé  
Cours voûtés

**Zone de balnabilité** (Mise à jour : 14/05/2004)  
Point ou zone de balnabilité  
Zone amont de balnabilité (cours d'eau)

**Donnée environnementale** (Mise à jour : 24/03/2005)  
Natura 2000

**Limite naturelle**  
Sous-bassin hydrographique

**SOURCE DGTLP**  
Plan de secteur (Mise à jour : 20/11/2004)  
Les zones ou l'application des différents régimes d'assainissement sont basées sur le plan de données des plans de secteur.  
Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH s'inscrivent en fonction de la responsabilité de la DGTLP.  
L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN pour extraire des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

**Limite administrative**  
Limite communale

**SOURCE IGN**  
Fond de plan IGN (Mise à jour : 29/07/2005)  
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)  
Remarque : le document peut présenter des fonds de plan dus à différentes époques et avec différentes techniques.  
Autorisation de reproduction : convention TS 03394

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGTLP - IGN  
Traitement des données : CIA et SPGE

